



Charte de signature des publications scientifiques
d'Aix-Marseille Université

Juin 2012

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,

Les publications issues de nos unités de recherche sont le principal reflet de notre activité. L'identification de la source institutionnelle d'une publication est donc un enjeu majeur pour les établissements (universités, organismes de recherche, écoles) tutelles ou partenaires des unités de recherche, avec des impacts notables en termes de rayonnement international et d'attractivité. C'est le seul paramètre comparatif utilisé par les organismes de classement des structures de recherche au niveau international (cf. classement de Shanghai).

C'est pourquoi il nous apparaît nécessaire d'harmoniser les signatures des publications scientifiques issues de travaux menés dans les unités de recherche dont l'Université d'Aix-Marseille est tutelle, ainsi que les publications réalisées par des personnels enseignants-chercheurs ou hospitalo-universitaires de l'Université d'Aix-Marseille effectuant leurs recherches dans des unités ou services ne relevant pas de notre établissement.

L'objectif est qu'en matière de recherche notre visibilité - et donc notre reconnaissance - individuelle et collective soit à la hauteur de la qualité de notre production scientifique.

Les repérages des publications se faisant à N-1 ou N-2, il est indispensable de mettre en œuvre ces bonnes pratiques dès à présent, afin de renforcer l'Université de demain et d'améliorer durablement la visibilité de l'ensemble de notre site.

Il n'est malheureusement pas possible de vous proposer un modèle unique de rédaction des adresses des publications scientifiques. En effet, si le mode « mono-ligne » est le standard international, les multiples tutelles de nos UMR ont des souhaits parfois différents, l'Inserm et l'EHESS recommandant en l'espèce le mode « multi-lignes ». Aussi nous vous proposons deux modèles dans cette charte, avec des explications et des exemples, qui devraient vous permettre de donner des instructions claires aux chercheurs et enseignants-chercheurs de votre unité.

Le respect de ces règles est impératif autant dans votre intérêt que dans celui de notre établissement et de votre unité de recherche.

Je vous remercie de vous y conformer dorénavant avec la plus grande vigilance et vous prie d'agréer, chères et chers collègues, l'expression de mes sincères salutations.


Yvon Berland



Les publications scientifiques sont recensées et classées dans les bases de données telles que Web of Sciences ou SCOPUS puis attribuées à des institutions via les moteurs de recherche. Pour qu'une publication soit effectivement attribuée à Aix-Marseille Université, il faut que :

- Le nom de l'université soit indiqué,
- Ce nom soit correctement libellé, afin d'être reconnu par les robots informatiques servant à la bibliométrie.

Lors des repérages de publications que nous avons réalisés avec l'OST (Observatoire des Sciences et des Technologies), nous avons noté une grande hétérogénéité des modes de signatures, d'où une déperdition de publications dommageable pour la visibilité de notre site.

Voici les quelques règles que nous souhaitons promouvoir au sein de l'Université d'Aix-Marseille afin de disposer, à défaut d'un modèle unique pour toutes nos publications, d'adressages conformes permettant leur repérage effectif:

1. Le mode de présentation d'Aix-Marseille Université et des autres établissements de tutelle des UMR doit être **de préférence un mode « mono-ligne » avec une structure hiérarchique descendante**, qui est le standard international. Il reflète la notion d'UMR en matérialisant toutes les tutelles sur la même ligne, avec une seule adresse. C'est le modèle recommandé par la plupart des universités, dont Aix-Marseille Université.
2. S'agissant de la position des tutelles dans l'adresse, l'OST nous certifie que le classement de Shanghai utilise l'adresse entière pour le repérage des établissements et que le fait d'être en première position dans l'adresse n'a pas de conséquence. **Tous les établissements mentionnés dans l'adresse sont pris en compte, quel que soit leur ordre. Ce dernier importe donc peu, cependant il est suggéré de privilégier celui du contrat pluriannuel du laboratoire.**
3. En mode mono-ligne, n'importe quel séparateur entre les tutelles peut être utilisé sauf le saut de ligne et le point-virgule. Par souci d'harmonisation, nous préconisons d'utiliser la **virgule**.
4. Le **mode « multi-lignes » descendant** n'a pas notre préférence. Cependant, il **pourra être utilisé en cas de refus d'une autre tutelle d'utiliser le mode mono-ligne**. En mode multi-lignes, les affiliations doivent être indiquées **de façon séparée par des lignes différentes ou par un point-virgule** lorsqu'elles sont données sur une seule ligne.
5. **Les employeurs des auteurs doivent apparaître dans les affiliations des auteurs, et toutes les tutelles d'une UMR doivent apparaître dans les affiliations des auteurs.**
6. Signez « **Aix Marseille Université** ». **Ne signez pas « AMU »**. Le trait d'union entre Aix et Marseille disparaîtra, car les éditeurs de bases de données normalisent les adresses : inutile de le faire figurer.
7. Le terme « Aix Marseille Université » ne doit apparaître qu'une seule fois dans les adresses. Les autres établissements et organismes de tutelle ne doivent apparaître que sous forme d'**acronymes** (voir annexe 1). De même, **le nom des unités de recherche doit apparaître sous forme d'acronyme** (voir annexe 2). Le label de l'UMR, spécifique à l'organisme, peut être accolé à l'acronyme de l'UMR ou au nom de l'organisme.
8. Les robots informatiques utilisant presque toujours le **code postal** du lieu, il convient de faire figurer celui de l'UMR (en mode mono-ligne) ou celui de chaque établissement ou organisme de tutelle des auteurs des publications (en mode multi-lignes).
9. Il n'est pas nécessaire de retranscrire les adresses dans leur intégralité. Pour plus de simplicité, il est recommandé de n'indiquer que **le code postal, la ville et le pays**.
10. Enfin, s'agissant des **publications scientifiques issues de travaux financés par A*MIDEX**, il est obligatoire de mentionner le soutien apporté par l'ANR et l'Etat, en indiquant le numéro de la Convention, avec la mention suivante : « *Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissements d'avenir portant la référence ANR-11-IDEX-0001-02* ».

Ces bonnes pratiques doivent être largement diffusées et mises en œuvre par tous les laboratoires, enseignants-chercheurs, chercheurs, PU-PH, MCU-PH, CCA et AHU d'Aix-Marseille Université.

Des exemples d'application sont donnés en annexe 3.

Annexe 1 :

Acronymes des établissements et organismes de tutelle

- Aix Marseille Université :	Aix-Marseille Université
- APHM :	Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille
- CEA :	Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives
- CNRS :	Centre National de la Recherche Scientifique
- Centrale Marseille :	Ecole Centrale de Marseille
- EHESS :	Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
- ENSAM :	Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence
- EOAA :	Ecole d'Officiers de l'Armée de l'Air de Salon de Provence
- IEPAix :	Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence
- IFREMER :	Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
- IFSTTAR :	Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux
- INRA :	Institut National de la Recherche Agronomique
- INRIA :	Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique
- Inserm :	Institut national de la santé et de la recherche médicale
- IPC :	Institut Paoli-Calmettes
- IRD :	Institut de Recherche pour le Développement
- MD :	Ministère de la Défense

Ces acronymes doivent être utilisés par tous les laboratoires, enseignants-chercheurs, chercheurs, PU-PH, MCU-PH, CCA et AHU d'Aix-Marseille Université.

Les autres types d'abréviations sont à proscrire.

Annexe 2 :

Acronymes et labels des unités de recherche

Intitulé de l'unité	Acronyme	Label
Anthropologie Bioculturelle, Droit, Ethique et Santé	ADES	UMR 7268
Apprentissages, Didactiques, Evaluation, Formation	ADEF	EA 4671
Architecture et Fonction des Macromolécules Biologiques	AFMB	UMR 7257
Arts, Sciences et Technologies pour la Recherche Audiovisuelle et Multimédia	ASTRAM	EA 4673
Biodiversité et biotechnologie Fongiques		UMR_A 1163
Bioénergétique et Ingénierie des Protéines	BIP	UMR 7281
Biologie Végétale et Microbiologie Environnementales	BVME	UMR 7265
Centre Aixois d'Etudes Romanes	CAER	EA 854
Centre Camille-Jullian Archéologie Méditerranéenne et Africaine	CCJ	UMR 7299
Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives	CEPERC	UMR 7304
Centre d'Etudes des Mondes Africains	CEMAF	UMR 8171
Centre d'Etudes et de Recherche en Gestion d'Aix-Marseille	CERGAM	EA 4225
Centre d'Etudes et de Recherches d'Histoire des Idées et des Institutions Politiques	CERHIIP	EA 2186
Centre d'Etudes Fiscales et Financières	CEFF	EA 891
Centre d'Immunologie de Marseille-Luminy	CIML	UM 2
Centre d'Immunophénomique	CIPHE	UMS 3367
Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Territoires et leur Aménagement	CIRTA	EA 889
Centre de droit économique	CDE	EA 4224
Centre de Droit Social	CDS	EA 901
Centre de Physique des Particules de Marseille	CPPM	UMR 7346
Centre de Physique Théorique	CPT	UMR 7332
Centre de Recherche de Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Emotion	PSYCLE	EA 3273
Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille	CRCM	UM 105
Centre de Recherche en Neurobiologie-Neurophysiologie de Marseille	CRN2M	UMR 7286
Centre de Recherche en Oncologie Biologique et Onco-pharmacologie	CRO2	UMR_S 911
Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie	CREDO	UMR 7308
Centre de Recherche sur le Transport et la Logistique	CRET-LOG	EA 881
Centre de Recherches Administratives	CRA	EA 893

Centre de Résonance Magnétique Biologique et Médicale	CRMBM	UMR 7339
Centre Européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement	CEREGE	UM 34
Centre Interdisciplinaire d'Etude des Littératures d'Aix-Marseille	CIELAM	EA 4235
Centre Interdisciplinaire de Nanoscience de Marseille	CINaM	UMR 7325
Centre pour l'Édition électronique Ouverte	CLEO	UMS 3287
Droit Public Comparé, Droit International et Droit Européen	DPDIDE	UMR 7318
Dysoxie, suractivité : aspects cellulaires et intégratifs thérapeutiques	DS-ACI	UMR_MD 2
Emergence des Pathologies Virales	EPV	UMR_D 190
Endothélium, Pathologies Vasculaires et Cibles Thérapeutiques	EPVCT	UMR_S 1076
Equipe sur les Cultures Anciennes et Nouvelles Germaniques et Slaves	ECHANGES	EA 4236
Etude des Structures, des Processus d'Adaptation et des Changements de l'Espace	ESPACE	UMR 7300
Gènes HLA-DR, Autoanticorps et Microchimérisme dans la Polyarthrite Rhumatoïde et la Sclérodémie		UMR_S 1097
Génétique et Immunologie des Maladies Parasitaires	GIMP	UMR_S 906
Génétique Médicale et Génomique Fonctionnelle	GMGF	UMR_S 910
Groupe de Recherches et d'Études en Droit de l'Immobilier, de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de la Construction	GREDIAUC	EA 3786
Groupement de Recherche en Economie Quantitative d'Aix-Marseille	GREQAM	UMR 7316
Infections Parasitaires : Transmission, Physiopathologie et Thérapeutiques	IP-TPT	UMR_MD 3
Information Génomique et Structurale	IGS	UMR 7256
Institut d'Ethnologie Méditerranéenne, Européenne et Comparative	IDEMEC	UMR 7307
Institut d'Histoire de la Philosophie	IHP	EA 3276
Institut de Biologie du Développement de Marseille-Luminy	IBDML	UMR 7288
Institut de Chimie Radicalaire	ICR	UMR 7273
Institut de Mathématiques de Luminy	IML	FRE 3529
Institut de Neurobiologie de la Méditerranée	INMED	UMR_S 901
Institut des Neurosciences de la Timone	INT	UMR 7289
Institut de Neurosciences des Systèmes	INS	UMR_S 1106
Institut de Recherche en Sciences de l'Information et de la Communication	IRSIC	EA 4262
Institut de Recherche et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman	IREMAM	UMR 7310
Institut de Recherches sur l'Architecture Antique	IRAA	USR 3155
Institut de Recherches Asiatiques	IrAsia	UMR 7306
Institut de Recherche sur les Phénomènes Hors Equilibre	IRPHE	UMR 7342

Institut des Sciences du Mouvement Etienne Jules Marey	ISM	UMR 7287
Institut des Sciences Moléculaires de Marseille	ISM2	UMR 7313
Institut Fresnel	FRESNEL	UMR 7249
Institut Matériaux Microélectronique Nanosciences de Provence	IM2NP	UMR 7334
Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie marine et continentale	IMBE	UMR 7263
Institut Méditerranéen d'Océanographie	MIO	UM 110
Institut Universitaire des Systèmes Thermiques Industriels	IUSTI	UMR 7343
Laboratoire Adhésion et Inflammation	LAI	UM 61
Laboratoire Chimie de l'Environnement	LCE	FRE 3416
Laboratoire d'Analyse, Topologie, Probabilités	LATP	UMR 7353
Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée	LA3M	UMR 7298
Laboratoire d'Astrophysique de Marseille	LAM	UMR 7326
Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail	LEST	UMR 7317
Laboratoire d'Etude et de Recherche sur le Monde Anglophone	LERMA	EA 853
Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts	LESA	EA 3274
Laboratoire d'Imagerie Interventionnelle Expérimentale		EA 4264
Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Marseille	LIF	UMR 7279
Laboratoire d'Ingénierie des Systèmes Macromoléculaires	LISM	UMR 7255
Laboratoire de Biomécanique Appliquée	LBA	UMR_T 24
Laboratoire de Chimie Bactérienne	LCB	UMR 7283
Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles		EA 4690
Laboratoire de Mécanique et d'Acoustique	LMA	UPR 7051
Laboratoire de Neurobiologie de la Cognition	LNC	UMR 7291
Laboratoire de Psychologie Cognitive	LPC	UMR 7290
Laboratoire de Psychologie Sociale	LPS	EA 849
Laboratoire de Psychopathologie Clinique	LPCLS	EA 3278
Laboratoire de Théorie du Droit	LTD	EA 892
Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes	LSIS	UMR 7296
Laboratoire d'Instrumentation et Sciences Analytiques	LISA	EA 4672
Laboratoire environnement population développement	LPED	UMR_D 151
Laboratoire Enzymologie Interfaciale et Physiologie de la Lipolyse	EIPL	UMR 7282
Laboratoire Interdisciplinaire de Droit, Médias et Mutations Sociales	LID2MS	EA 4328
Laboratoire Lasers Plasmas et Procédés Photoniques	LP3	UMR 7341
Laboratoire Méditerranéen de Préhistoire Europe-Afrique	LAMPEA	UMR 7269
Laboratoire Méditerranéen d'Etudes Sociologiques	LAMES	UMR 7305

Laboratoire Parole et Langage	LPL	UMR 7309
Laboratoire Souterrain à Bas Bruit	LSBB	UMS 3538
Maison Asie Pacifique	MAP	UMS 1885
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme	MMSH	USR 3125
Matériaux Divisés, Interfaces, Réactivité, Electrochimie	MADIREL	UMR 7246
Mécanique, Modélisation et Procédés Propres	M2P2	UMR 7340
Structure and assembly of membrane protein in native membranes by atomic microscopy	MFAB	UMR_S 1006
Neurobiologie des Interactions Cellulaires et Neurophysiopathologie	NICN	UMR 7259
Neurosciences Intégratives et Adaptatives	NIA	UMR 7260
Nutrition Obésité et Risque Thrombotique	NORT	UMR_S 1062
Physiologie et Physiopathologie du Système Nerveux somato-moteur et neurovégétatif	PPSN	EA 4674
Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires	PIIM	UMR 7345
Pythéas	PYTHEAS	UMS 3470
Santé Publique et Maladies Chroniques	SPMC	EA 3279
Sciences Economiques et Sociales de la Santé et Traitement de l'Information Médicale	SESSTIM	UMR_S 912
Sports, Performance, Organisation, Responsabilités, Territoires	SPORT	EA 4670
Technologie Avancée pour le Génome et la Clinique	TAGC	UMR_S 1090
Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée	TELEMME	UMR 7303
Textes et Documents de la Méditerranée Antique et Médiévale	TDMAM	UMR 7297
Transporteurs Membranaires, Chimiorésistance et Drug-Design	TMCD2	UMR_MD 1
Unité de Neurobiologie des canaux ioniques et de la synapse	UNIS	UMR_S 1072
Unité de Recherche sur les Maladies Infectieuses et Tropicales Emergentes	URMITE	UM 63

Ces acronymes et labels doivent être utilisés par tous les laboratoires, enseignants-chercheurs, chercheurs, PU-PH, MCU-PH, CCA et AHU d'Aix-Marseille Université.

Les autres types d'abréviations sont à proscrire.

Pour les PU-PH, MCU-PH, CCA et AHU non rattachés à une unité de recherche : signer « Aix Marseille Université » avec le code postal du siège de l'université (13284), et « APHM » en mentionnant le nom de l'hôpital (Nord, Conception, Timone, Ste Marguerite) et celui du service hospitalier. Cf. *exemple en annexe 3.*

Annexe 3 :

Exemples-types de signatures normalisées de publications

1) Exemples en mode mono-ligne :

Le mode mono-ligne consiste à effectuer un seul renvoi par auteur pour décrire l'appartenance à une unité ayant plusieurs tutelles : chaque affiliation est alors représentée par une seule adresse. Il reflète la notion d'UMR tout en permettant à toutes les tutelles d'être citées et inscrites dans les bases bibliométriques. C'est le modèle préconisé par Aix-Marseille Université et par l'OST.

- **Cas de 2 auteurs membres de la même UMR AMU/ CNRS en mode mono-ligne:**

Titre de l'article

Nom prénom auteur 1¹, Nom prénom auteur 2¹

¹Aix-Marseille Université, CNRS, acronyme UMR label UMR, Code Postal, Ville, France

- **Cas de 2 auteurs membres de 2 UMR AMU/ CNRS différentes en mode mono-ligne (il faut alors 2 renvois relatifs aux 2 UMR):**

Titre de l'article

Nom prénom auteur 1¹, Nom prénom auteur 2²

¹Aix-Marseille Université, CNRS, acronyme UMR label UMR, Code Postal, Ville, France

²Aix-Marseille Université, CNRS, acronyme UMR label UMR, Code Postal, Ville, France

2) Exemples en mode multi-lignes :

Le mode multi-lignes individualise les tutelles de l'UMR (une par ligne) et permet leur repérage mais il ne respecte pas la nature mixte de l'UMR en utilisant une modalité de signature conçue pour des articles écrits en coopération par plusieurs unités de recherche distinctes.

- **Cas de 2 auteurs membres de la même UMR AMU/ Inserm en mode multi-lignes:**

Titre de l'article

Nom prénom auteur 1^{1,2}, Nom prénom auteur 2^{1,2}

¹Aix-Marseille Université, acronyme UMR, Code Postal, Ville, France

²Inserm, label UMR, Code Postal, Ville, France

- **Cas de 2 auteurs membres de deux UMR AMU/ Inserm différentes en mode multi-lignes:**

Titre de l'article

Nom prénom auteur ^{1,3}, Nom prénom auteur ^{2,4}

¹Aix-Marseille Université, acronyme UMR, Code Postal, Ville, France

²Aix-Marseille Université, acronyme UMR, Code Postal, Ville, France

³Inserm, label UMR, Code Postal, Ville, France

⁴Inserm, label UMR, Code Postal, Ville, France

- **Cas d'un enseignant-chercheur d'AMU rattaché à une unité dont AMU n'est pas tutelle en mode multi-lignes:**

Titre de l'article

Nom prénom auteur^{1,2,3}

¹Première tutelle de l'unité de rattachement, acronyme unité, Code Postal, Ville, France

²Seconde tutelle de l'unité de rattachement, label unité, Code Postal, Ville, France

³Aix-Marseille Université, 13284, Ville, France

3) Cas des auteurs hospitalo-universitaires :

- **Cas d'un hospitalo-universitaire rattaché à une UMR et effectuant une recherche clinique au sein d'un service hospitalier (le mode mono ligne intégral n'est pas possible puisqu'il s'agit d'une collaboration entre établissements et non de 2 tutelles de la même UMR) :**

Titre de l'article

Nom prénom auteur^{1,2}

¹Aix-Marseille Université, Organisme, acronyme UMR label UMR, Code Postal, Ville, France

²APHM, nom de l'hôpital, nom du service hospitalier, Code Postal, Ville, France

- **Cas d'un hospitalo-universitaire non rattaché à une unité de recherche et effectuant une recherche clinique au sein d'un service hospitalier (le mode mono ligne n'est pas possible puisqu'il s'agit d'une collaboration entre établissements) :**

Titre de l'article

Nom prénom auteur^{1,2}

¹Aix-Marseille Université, 13284, Ville, France

²APHM, nom de l'hôpital, nom du service hospitalier, Code Postal, Ville, France